

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'AESS
Le 12 décembre 2018
Local SH-3760

0. Ouverture

Proposition d'ouverture à 12h46.

Proposé par : Sheri Zakhary

Appuyé par : Carole Porrier

0.1 Praesidium

Que Louis Smith et Émilie Lemieux-Bélanger effectuent respectivement le secrétariat et l'animation.

Proposé par : Sheri Zakhary

Appuyé par : Carole Porrier

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Que Jean-Sébastien occupe l'animation par interim jusqu'à l'arrivée de Émilie Bélanger Lemieux

Proposé par Sheri Zakhary

Appuyé par Carole Porrier

La proposition est adoptée à l'unanimité.

0.2 Ordre du jour

Que l'ordre du jour suivant soit adopté :

0. Ouverture

0.1 Praesidium

0.2 Ordre du jour

0.3 Adoption des derniers procès-verbaux

1. Avis de motion

1.1 Modification de l'article 69 des Règlements généraux

2. Retour sur la grève

3. Création comité *ad hoc* Règlements généraux

4. Violences sexuelles

5. Élections

6. ASSÉ

7. Questions à l'exécutif

8. Varia

9. Fermeture

Proposé par : Sheri Zakhary

Appuyé par : Pascale Bélanger-Lavallée

Proposition d'amendement : Ajouter un point 2 et de décaler tous les autres qui serait annulation de cours par l'UQAM

Proposé : Nancy Wallace

Appuyé : Carole Porrier

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Proposition d'amendement : supprimer le point ASSÉ de l'ordre du jour.

Proposée par Carole Porrier

Appuyé par Nancy Wallace

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Retour sur la principale telle qu'amendée 2 fois :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

0.3 Adoption des derniers procès-verbaux

Que les procès verbaux des assemblées 17 octobre soient adoptés.

Proposé par : Carole Porrier

Appuyé par : Sheri Zakhary

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1. Avis de motion

1.1 Modification de l'article 69 des Règlements généraux

Considérant l'importance des réunions régulières et productives du comité exécutif.

Considérant que toutes les déléguées sont aux études et que les absences et le manque de participation de certaines déléguées ajoutent injustement une charge supplémentaire sur les autres déléguées.

Considérant que le rôle principal du comité exécutif est d'exécuter et respecter les mandats d'Assemblée générale et de veiller au bon fonctionnement de l'association étudiante.

Que l'on remplace le 2e paragraphe de l'article 69 des règlements généraux qui se lit:

«Lorsqu'une déléguée est absente durant trois (3) réunions consécutives, s'étalant sur au moins un (1) mois durant la session d'automne ou d'hiver ou deux (2) mois durant la session d'été, et ce, sans motif valable, elle peut être destituée par le Conseil exécutif lui-même suite à un vote aux deux tiers (2/3) des voix exprimées. Cette décision peut être portée en appel à une Assemblée générale suivante, avant les prochaines élections annuelles.»

Par:

«Lorsqu'une déléguée est absente durant trois (3) réunions (ceci inclut les réunions qui n'ont pas eu lieu faute de quorum) ou Assemblées générales, s'étalant sur au moins un (1) mois durant la session d'automne ou d'hiver ou deux (2) mois durant la session d'été,

et ce, sans motif valable (cours, conférence, travail, stage, etc..), elle peut être destituée par le Conseil exécutif lui-même suite à un vote aux deux tiers (2/3) des voix exprimées. Cette décision peut être portée en appel à une Assemblée générale suivante, avant les prochaines élections annuelles.

De plus, si une déléguée ne participe pas aux réunions (tout en étant présente), ne participe pas aux tâches, refuse de respecter un mandat d'Assemblée générale ou refuse d'appliquer un mandat d'Assemblée générale, elle peut faire l'objet d'une motion de blâme de la part du Conseil exécutif ou de l'Assemblée générale. Si une adjointe refuse de respecter un mandat d'Assemblée générale ou refuse d'appliquer un mandat d'Assemblée générale, elle peut faire l'objet d'une motion de blâme de la part du Conseil exécutif ou de l'Assemblée générale. Les motions de blâmes provenant du Conseil exécutif peuvent être portée en appel en Assemblée générale. Les motions de blâmes sont votées à majorité simple. Deux motions de blâmes entraînent la destitution de la déléguée.»

Proposé par Nancy Wallace

Appuyé par Carole Porrier

Proposition d'amendement d'ajouter "pour des problèmes de santé et familiaux" après stage

Proposé par : Dalila Boussetta

Appuyé : Alexandre Côté-Cyr

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Retour Sur la principale telle qu'amendée

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Annulation des cours par l'UQAM

Considérant que plusieurs programmes ont peu d'inscrit.es

Considérant qu'il est inacceptable de prolonger le temps d'études d'étudiantes et d'étudiants pour des raisons administratives

Que l'AESS déplore que l'uqam ferme des cours fautes d'inscription lorsque ceux-ci sont obligatoires à la diplomation ou que le nombre de personnes ayant les prérequis pour s'inscrire aux cours est très près du nombre de personnes inscrites ;

Que l'AESS soulève le problème dans les instances où elle siège notamment la commission des études, le Conseil académique facultaire et le comité à la vie étudiante.

Proposé par : Nancy Wallace

Appuyé par : Maxime Faubert

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Retour sur la grève

Aucune discussion.

4. Création comité *ad hoc* Règlements généraux

Que l'on crée un comité *ad hoc* sur la réforme de la charte jusqu'au 1 septembre 2019

Proposé par Samuel Castilloux

Appuyé : Yannick Lepage

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Violences sexuelles

Considérant le mouvement #moi aussi ;

Considérant que le bureau de prévention et d'intervention en matière d'harcèlement (BIPH) et la politique 16 de l'UQAM est plus souvent qu'autrement au service de l'image de l'UQAM plutôt qu'au service des victimes de harcèlement, qu'il soit psychologique ou sexuel ;

Considérant que 200 sur 251 des réponses au questionnaire sur la politique 16 provenant de la communauté uqamienne ont été rejetées parce que ce n'est pas toutes les questions qui ont été répondues ;

Considérant que la version de la politique 16 proposé exige que les victimes taisent leur.s agression.s ;

Que l'AESS déplore le manque de volonté de l'UQAM de mettre fin au harcèlement sexuel

Que l'AESS exige une politique en matière d'harcèlement qui protège les victimes et non les agresseurs et l'image de l'UQAM

Que l'AESS soutienne moralement tout mouvement voulant dénoncer la situation, en particulier le mouvement "hurler doucement"

Proposé par Nancy Wallace

Appuyé : Corinne Pulgar

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Que les exécutant.es de l'AESS doivent suivre la formation gratuite "témoins actifs", par exemple celle donnée par "trèves pour elles", à l'intérieur des 4 mois suivant l'élection de l'exécutant.e ;

Que ces formations soient ouvertes à tous les membres de l'AESS ;

Que les membres de l'AESS soient invité.es à ces formations ;

Que l'AESS organise au moins une formation par session (automne/hiver).

Proposé par Dalila Boussetta

Appuyé par Eduardo Firak Cordeiro

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Élections

Léa Blanchette annonce sa démission d'adjointe à la vie étudiante.

Déléguée aux communications

Délégué-e à la coordination

Délégué-e aux affaires externes

Léa Blanchette se propose au poste de déléguée aux affaires externes.

Élue à majorité

Délégué aux affaires internes

Samuel Castilloux se propose au poste de délégué aux affaires internes.

Élue à majorité

Adjoint-e (2 max par poste)

Fanny se propose au poste d'adjointe aux affaires internes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Questions à l'exécutif

Aucune question.

8. Varia

Aucun varia.

9. Fermeture

Proposition de fermeture à 14h05

Proposé par : Sheri Zakhary

Appuyé par : Corinne Pulgar

La proposition est adoptée à l'unanimité.